



Plan financier 2009-2014

Table des matières

Rapport préliminaire	pages	1 - 3
Résultats du plan financier	page	4
Catalogue des investissements 2009-2014 financés par l'impôt		
Catalogue des investissements 2009-2014 « autofinancements »		

Plan financier 2009 – 2014

Utilité d'un plan financier

Indépendamment de l'obligation légale d'établir un plan financier, ce dernier est un outil de gestion indispensable **afin de garantir une situation financière stable et saine.**

Compte tenu de notre fortune nette actuelle, le canton n'a pas à se prononcer sur les conséquences de cet outil de gestion.

Pour l'organe de surveillance des communes la fortune nette ne devrait pas être inférieure à 3/10 de quotité d'impôts, soit environ 1,8 mios pour notre commune.

Bases légales

L'article 64 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 impose aux communes l'élaboration d'un plan financier.

Les articles 58 et 59 de cette même ordonnance traitent de l'équilibre financier.

Préambule

Le catalogue des investissements correspond aux souhaits des divers départements. Le total des investissements financés par l'impôt se monte à 16,845 mios nets pour la période 2009–2014 et les projets autofinancés par les divers services communaux (eau, électricité, épuration) à 11,425 mios.

La Commission des finances a examiné une première mouture du plan financier. Elle relève que notre capacité d'investissements financés par l'impôt doit être plafonnée à une moyenne annuelle d'environ 1,5 à 1,8 mios. Or les projets ci-joints représentent une moyenne annuelle d'investissement de 2,8 mios sur les années 2009 à 2014.

Nous rappelons que la Commission des finances proposait de s'en tenir aux recommandations suivantes :

1. Pas d'augmentation de la quotité d'impôts.
2. Montant maximum d'investissements financés par l'impôt 1,5 à 1,8 mio par année (moyenne annuelle).
3. Prévoir un plan financier réaliste et réalisable avec les ressources à disposition. Ceci afin d'éviter des écarts importants entre le budget et le bouclage dans le domaine des dépréciations harmonisées.
4. Acceptation des investissements qui s'autofinancent et qui n'ont pas d'incidences sur la quotité d'impôts à condition de respecter la législation cantonale quant au maintien de la valeur économique de remplacement, tant pour l'eau que pour l'épuration. Avec le montant à déprécier figurant à l'actif du bilan ajouté au découvert inscrits en 2002 et qui doit être amorti en huit ans.

Méthodologie de la planification financière

1. Arrêter la liste exhaustive des investissements en rapport avec les possibilités financières de la commune et en définir les priorités.
2. Prendre en considération les données économiques du moment (taux d'inflation, taux des intérêts passifs, prévisions économiques, etc)
3. Tenir compte de l'auxiliaire de planification fourni par le canton qui traite de la péréquation financière intercommunale et de la répartition des tâches entre canton et communes. Nous participons aux contributions de l'AVS, AI, prestations complémentaires sur la base d'une clé de répartition établie par le canton. Nous contribuons également aux charges salariales des enseignants ainsi qu'aux charges des transports publics. Cet auxiliaire fournit également la quote-part qui nous est imputée pour les charges sociales.
4. Indépendamment des charges financières (intérêts passifs et amortissements) nous tenons compte des charges induites. Pour un bâtiment public, les charges induites peuvent représenter un montant annuel de 4 % à 4,5 % du crédit initial, ce qui n'est pas le cas d'un compte routier (1% à 2%).

Estimation fiscale

Les estimations effectuées reposent sur certaines informations fournies par l'intendance cantonale des impôts. Pour 2010, par rapport à 2009, nous avons tablé sur une adaptation d'environ -4 % pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques. De 2009 à 2013 cette progression est quelque peu réduite dans la mesure où une nouvelle législation en matière fiscale, tant fédérale que cantonale, réduira la progression.

Pour ce qui est de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, nous nous montrons prudents dans nos estimations.

Remarques générales

Compte tenu notamment, du projet de construction du bâtiment scolaire qui est prioritaire par rapport à la nouvelle législation sur l'école de jour, la salle omnisport a été radiée du plan financier.

L'actualisation de la planification est effectuée chaque année de sorte que des modifications peuvent intervenir dans les priorités.

Conclusions

1. Nous dépassons en moyenne d'un peu plus d'un million la proposition de la Commission des finances invitant les autorités à ne pas dépenser plus de 1,5 à 1,8 mios par année pour des projets financés par le produit des impôts.
2. Le but de la Commission des finances et du Conseil municipal est de ne pas augmenter (év. de diminuer) la quotité d'impôts actuellement fixée à 1,64.
3. Dans cette période de crise la volonté politique est de soutenir l'économie privée par des moyens publiques, ce qui peut justifier les investissements importants prévus pour ces prochaines années.
4. Rappelons ici qu'un degré d'autofinancement de 100% signifie que nous pouvons couvrir les investissements sans recourir à l'emprunt. Si ce degré est de 0% nous devons emprunter la totalité des investissements. Dans le cas où le degré d'autofinancement est négatif, il faut recourir à l'emprunt, non seulement pour les investissements mais également pour les charges de fonctionnement.

L'administrateur des finances
Th. Schwab

Résultats du plan financier 2009 - 2014

Commune de La Neuveville

	Année de base	Période de planification					
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Prévision concernant le compte de fonct. *							
Total des revenus	23'908	24'036	24'786	24'910	25'035	25'285	25'538
Total des charges	23'375	23'786	24'559	24'812	25'060	25'311	25'564
Excédent (+) / découvert (-)	533	250	227	98	-25	-26	-26
Investissements nets	2'525	2'570	2'085	4'860	2'900	3'560	2'350
Prévisions concernant les charges							
Charges d'investissement		333	264	631	368	456	305
Excédent (+) / découvert (-)	533	250	227	98	-25	-26	-26
Couverture suffisante / insuffisante	533	-83	-37	-533	-393	-482	-331
Fortune nette (+) / découvert du bilan (-)	6'034	5'951	5'914	5'381	4'988	4'506	4'175
Indicateurs							
Degré d'autofinancement	74.8%	22.5%	19.8%	13.5%	16.5%	15.9%	17.0%
Quotité d'autofinancement	8.3%	3.9%	4.2%	3.9%	4.1%	3.9%	4.2%
Quotité de la charge des intérêts	-2.3%	-0.3%	-0.6%	-0.6%	-0.7%	-0.5%	0.6%
Quotité de la charge financière	2.0%	3.8%	4.6%	4.2%	3.8%	4.1%	3.8%

* sans les nouveaux investissements

Catalogue des investissements 2009-2014 - Financés par l'impôt

	Priorité	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Enseignement et formation								
Ecoles projet -2/+2, chauff. Centr.	A		100	2'000	2'000	400		4'500
Culture et loisirs								
St-Joux, rives	A		300					300
Buvette St-Joux et vestiaires	A		100					100
Cinéma, passage au numérique	B		130					130
Réfection des fontaines	B		70					70
Réfection de la Tour Rouge	B		50	250				300
St-Joux, pl. de stationnement	C					130		130
St-Joux, toilettes et abri	C					130		130
Trafic								
Parking souterrain "Préfecture"	A		100					100
Rue du Port / Rue du Lac	A		500					500
Champfahy, contournement	A		100					100
Zone 30 Km/h - PG Est - Vignoble	A		50	50				100
Rêche Sud	A		230					230
Plantes, améliorat. modér. trafic	A		30					30
Carrefour Rives / St-Joux	B			250				250
Aménagement place Marché/Gare	B		600	1'700	300			2'600
Route du Château	B	10	50					60
Ruveau / Tombain	B			400	400			800
Rêche Nord - Maupras	B			210				210
Côtes-Bugnot	C				200			200
Rue du Collège, Place de la Liberté	C					500		500
Giratoire Prapion Est	C						350	350
Bâtiment STN, nouv. ou assainiss.	C					2'400	2'000	4'400
Rêche EST	Réalisé	140						140
Prapion 3ème étape	Réalisé	615						615
Total financés par impôts		765	2'410	4'860	2'900	3'560	2'350	16'845

Catalogue des investissements 2009-2014 - Autofinancement EAU

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Environnement							
Réservoir du Picholet					300	1'600	1'900
Conduites Picholet				400			400
Réservoir du Gibet			175	175			350
Réservoir du Châble						700	700
Conduites Rue du Port		80					80
Station du Moulin							-
Télécommande réseau d'eau							-
Alimentation TiFauSi							300
Conduites Rêche EST	20						20
Conduites rue du Collège					150		150
Conduites route du Château		260					260
Prapion 3ème étape	40						40
Ruveau / Tombain			60	60			120
Aménagement place du Marché		50	50				100
Terrain de football, arrosage		50					50
Raccordement tunnel A5						50	50
Total EAU	60	440	285	635	450	2'350	4'520

Catalogue des investissements 2009-2014 - Autofinancement ASSAINISSEMENT

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Environnement							
Epuration rue du Collège					100		100
Epuration rue du Port		100					100
Epuration route du Château		170					170
Epuration place du Marché			100	50			150
Epuration TiFauSi							-
Zone S1 - S2	65				125		190
Assainissement des zones 2 PGEE		285					285
Assainissement des zones 4-6 PGEE		20	80				100
Assainissement zone 1 PGEE			165				165
Assainissement zones 7-9 PGEE			20	155			175
Extension canal. route de Bienne			200				200
Ecole primaire / séparatif					145		145
Epuration dépôt des Lorettes	75						75
Prapion 3ème étape	100						100
Epuration zone Ruveau/Tombain			65	100			165
Epuration Prapion est-Mon Repos			100	100			200
Assainissement zone 2 PGEE (2e étape)					45		45
Inspection TV du réseau PGEE		40	40	45			125
Séparatif école primaire			195				195
Epuration route de Bienne-Prapion ouest				315			315
Assainissement zone 2 PGEE (3e étape)						50	50
Epuration ch. des Celliers					295		295
Epuration ch. Prés-Guëtins PGEE						160	160
Assainissement des zones 3-6-7-9 PGEE (2e étape)				35	140		175
Assainissement des zones 5-8 PGEE					50	255	305
Total EPURATION	240	615	965	800	850	210	3'985

Catalogue des investissements 2009-2014 - Autofinancement ELECTRICITE

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Environnement							
Electricité rue du Collège					70		70
Mesurage de fréquences téléc.		90	90				180
Electricité route du Château		180					180
Electricité TiFauSi	50						50
Electricité rue du Port		50	50				100
Electricité place du Marché			50	50			100
Prapion 3ème étape	30						30
Ruveau / Tombain			60	100			160
Station Collonges							-
Station St-Joux / FriFri		250					250
Station de Ruveau			900	900			1'800
							-
							-
							-
							-
							-
Total ELECTRICITE	80	570	1'150	1'050	70	-	2'920